



Le cabinet irakien temporise sur l'accord de sécurité américain

Par [James Cogan](#)

Mondialisation.ca, 02 novembre 2008

[WSWS](#) 2 novembre 2008

Région : [Moyen-Orient et Afrique du Nord](#)

Thème: [Guerre USA OTAN](#)

Analyses: [IRAK](#)

Le processus de ratification de l'accord de sécurité bilatéral entre les Etats-Unis et l'Irak, accord qui autoriserait une présence militaire américaine continue en Irak, est maintenant au point mort. Mardi, le cabinet irakien du premier ministre Nouri al-Maliki a officiellement rejeté l'entente dont la rédaction a demandé des mois de négociations épineuses entre les officiels américains et irakiens.

Au dire de tous, les organisations fondamentalistes chiites, le parti Dawa de Maliki et le Conseil suprême islamique d'Irak (ISCI), qui dominant le gouvernement et qui ont été des supporters cruciaux de l'occupation américaine, sont ceux qui ont le plus insisté pour que l'entente soit modifiée.

On a demandé que l'administration Bush apporte plusieurs changements importants :

Le cabinet a rejeté une clause de l'accord qui fixe le 31 décembre 2011 comme date de la fin de l'occupation américaine « selon les conditions sur le terrain ». Un amendement pour une date fixe a été proposé.

Contrairement aux assertions trompeuses selon lesquelles ce changement entraînerait le retrait de toutes les troupes des Etats-Unis, l'entente permettrait tout de même à Bagdad de demander une présence américaine continue pour « soutenir » et « entraîner » l'armée irakienne. Le caractère de ce « soutien » continu sera traité par l'accord cadre stratégique qui couvre les engagements militaires des Etats-Unis en Irak et l'utilisation à long terme des bases irakiennes par les forces américaines.

À la suite de l'attaque des forces spéciales américaines en Syrie dimanche dernier, le cabinet irakien a aussi exigé que l'on interdise explicitement à l'armée américaine d'utiliser le territoire irakien pour attaquer d'autres Etats.

Des révisions à l'immunité légale pour le personnel américain ont aussi été exigées. Dans la présente version de l'accord, les soldats américains et les employés gouvernementaux ont l'immunité face à la loi irakienne lorsqu'ils sont à l'intérieur de leurs bases ou en « opérations militaires autorisées ».

Selon McClatchy News, « les amendements accorderaient aux autorités irakiennes le droit de déterminer si un militaire américain était ou non en poste au moment de commettre un présumé crime en dehors des bases américaines et si un tel Américain devrait être jugé ».

Un autre changement proposé donnerait à l'Irak le pouvoir d'inspecter toutes les envois de matériel militaire entrant au pays.

Avec le présent mandat de l'ONU qui expirera le 31 décembre, il reste de moins en moins de temps pour conclure un accord et les responsables américains ont exprimé leurs frustrations face aux nouvelles demandes irakiennes. La réaction publique de la Maison-Blanche, cependant, a été relativement silencieuse. Bush a déclaré mercredi que son administration était en train « d'analyser ces amendements » et qu'il demeure « plein d'espoir et confiant » qu'un accord soit conclu avant le 31 décembre.

En coulisse, il semble que des mots plus durs aient été employés. Dimanche, le général Raymond Odierno, le commandant des forces américaines en Irak, a apparemment distribué un communiqué de trois pages aux responsables irakiens qui menaçait du retrait possible des troupes américaines dans leurs bases et l'arrêt d'une série de fonctions si la date butoir n'était pas respectée. Les forces américaines opèrent par exemple tout le système irakien de contrôle du trafic aérien civil. Aussi, il a menacé que plus de 200 000 Irakiens employés par l'armée américaine puissent être congédiés.

Un important politicien kurde irakien, Mahmoud Othman, a décrit le mémo comme « une tentative évidente de chantage ».

Les forces d'occupation des Etats-Unis fournissent la couverture aérienne, les renseignements, les communications, la logistique et l'entretien aux forces irakiennes. Odierno a supposément menacé de mettre fin à tout soutien et d'annuler la vente d'armes pour une valeur de dix milliards de dollars.

Le fait que le cabinet ait néanmoins demandé ces amendements donne une idée de son refus à signer l'entente de sécurité dans son état actuel.

La majorité des Irakiens est profondément hostile à l'occupation de leur pays par les Etats-Unis et déteste l'administration Bush. La guerre illégale d'agression, qui a débuté en mars 2003 sur la base de fausses prétentions selon lesquelles l'Irak avait des liens avec les terroristes et des « armes de destruction massive », a entraîné la mort de centaines de milliers de personnes, détruit une grande partie du pays et traumatisé la population pour une génération au moins.

Les défenseurs de la guerre tentent de justifier le carnage sur la base qu'il en résulte la « démocratie », alors que ne pouvaient se présenter aux élections que les partis qui, comme les fondamentalistes chiites et les nationalistes kurdes, acceptaient la légitimité de l'invasion américaine et son occupation néocoloniale. Ceux qui se battent contre les envahisseurs étrangers sont appelés, à la façon d'Orwell, les « forces anti-irakiennes ».

L'expiration du mandat de l'ONU coïncide avec le prochain cycle électoral en Irak. Les élections provinciales dans quatorze provinces irakiennes sont prévues le 31 janvier. Les seules régions du pays exclues du processus électoral sont les trois provinces qui forment la région autonome kurde et Kirkouk, la province riche en pétrole que réclament les nationalistes kurdes.

Pour Dawa et le ISCI, l'enjeu est élevé. Leur but est de garder le contrôle sur les provinces du sud de l'Irak à majorité chiite. Dans plusieurs régions, toutefois, ils doivent affronter des personnalités politiques liées au mouvement sadriste de l'iman Moqtada al-Sadr. Ce dernier

se décrit comme le défenseur nationaliste de l'Irakien pauvre opposé tant à l'élite chiite qu'aux Etats-Unis.

En insistant que l'accord de sécurité soit amendé, Dawa et l'ISCI ont cherché à neutraliser l'accusation qu'ils sont des marionnettes des Américains en affirmant qu'ils veulent redonner sa pleine souveraineté à l'Irak.

Les principaux partis chiites ont obtenu mercredi passé le soutien tacite du principal iman chiite en Irak, Ali al-Sistani, dont les opinions ont une grande influence auprès des chiites pieux. Dans une déclaration émanant de son bureau à Najaf, on pouvait lire : « L'ayatollah Ali Sistani insiste que la souveraineté de l'Irak ne soit pas touchée et il suit de près les développements jusqu'au moment où l'accord final sera clarifié. »

Au contraire de l'administration Bush et du républicain John McCain, Obama a déclaré qu'il était prêt à entreprendre des pourparlers avec le régime chiite iranien, avec lequel les partis chiites en Irak, l'ISCI en particulier, ont eu des liens étroits par le passé.

Jusqu'à ce jour, les dirigeants civils et religieux en Iran se sont déclarés opposés à toute entente sur la sécurité entre l'Irak et les Etats-Unis et ont appelé à ce que leurs alliés irakiens ne la signent pas. Cela pourrait changer après le 4 novembre, si la coopération de Téhéran était vue comme favorisant l'apaisement des tensions entre l'Iran et les Etats-Unis en préparation de l'entrée en fonction d'Obama au début de 2009.

Article original en anglais, WSWS, paru le 31 octobre 2009.

© WSWS.

La source originale de cet article est [WSWS](#)
Copyright © [James Cogan](#), [WSWS](#), 2008

Articles Par : [James Cogan](#)

Avis de non-responsabilité : Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que le ou les auteurs. Le Centre de recherche sur la mondialisation se dégage de toute responsabilité concernant le contenu de cet article et ne sera pas tenu responsable pour des erreurs ou informations incorrectes ou inexactes.

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission de reproduire la version intégrale ou des extraits d'articles du site [Mondialisation.ca](#) sur des sites de médias alternatifs. La source de l'article, l'adresse url ainsi qu'un hyperlien vers l'article original du CRM doivent être indiqués. Une note de droit d'auteur (copyright) doit également être indiquée.

Pour publier des articles de [Mondialisation.ca](#) en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez: media@globalresearch.ca

[Mondialisation.ca](#) contient du matériel protégé par le droit d'auteur, dont le détenteur n'a pas toujours autorisé l'utilisation. Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d'utilisation équitable", dans le but d'améliorer la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif. Il est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si vous désirez utiliser du matériel protégé par le droit d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez demander la permission au détenteur du droit d'auteur.

Contact média: media@globalresearch.ca